

État des lieux et perspectives du secteur aquacole français à l'horizon 2030

18 janvier 2024

Le Haut-commissariat au Plan a publié le 30 novembre 2023 [un rapport](#) sur le développement de l'aquaculture. Les produits de la pêche et de l'aquaculture constituent le deuxième déficit commercial de la France en matière de denrées (5,7 Mds€ en 2022). Face à une demande en forte augmentation, les productions domestiques couvrent moins d'un tiers des besoins nationaux et le secteur aquacole reste dominé par l'Asie : 88 % de la production mondiale en 2020 (et également autour de 88 % attendus pour 2030) (figure).

Pour répondre aux enjeux économiques et environnementaux, le rapport propose un plan de développement de la filière aquacole française d'ici 2030 : planification d'activités dans des zones dédiées ; identification des espèces les plus adaptées pour chaque technique d'aquaculture et chaque territoire ; fourniture de sites aquacoles clés en main et de kits techniques d'installation ; simplification administrative et réseau de « référents régionaux aquaculture » ; plan de formation fondé sur une prospective des métiers ; stratégie d'investissement.

Répartition de la croissance de la production aquatique mondiale entre 2000 et 2030

Source : Haut-commissariat au Plan

Lecture : en conséquence de l'augmentation de la demande mondiale en poisson et de la raréfaction des ressources halieutiques, la production aquacole mondiale devrait augmenter d'environ 2 % par an d'ici à 2030, pour dépasser 106 Mt (soit une hausse de 22 % par rapport à 2020). La production aquacole devrait alors largement dépasser la production halieutique totale (pêche) et représenter plus de 50 % de l'offre mondiale de poisson en 2030 (62 % pour la consommation alimentaire humaine).

Source : [Haut-commissariat au Plan](#)

